

L'OFFRE ZÉNITUDE

Du 15 février 2020 au 31 décembre 2021



VIVADENS

EVODENS

TWINEO

MODULENS G

Offre Antargaz Energies

300€ TTC⁽¹⁾ pour l'entretien de votre
chaudière gaz propane



Offre De Dietrich

80€ TTC⁽²⁾ pour VIVADENS
100€ TTC⁽²⁾ pour EVODENS ou TWINEO
150€ TTC⁽²⁾ pour MODULENS G

ET EN

Demandez votre prime Energie Maîtrisée⁽³⁾

Offre réservée aux particuliers proposée par leur installateur



Comment profiter de l'offre ?

Les offres De Dietrich et ANTARGAZ sont valables uniquement pour tout nouveau client Antargaz.
Validité du 15/02/2020 au 31/12/2021.

L'offre De Dietrich

Envoyez avant le 31/01/2022 :

- Une copie de la facture de votre installateur acquittée et datée impérativement entre le 15 février 2020 et le 31 décembre 2021

, votre RIB

à l'adresse suivante :

Service Consommateurs De Dietrich
Opération Zénitude – ANTARGAZ
57 rue de la Gare - 67580 Mertzwiller

L'offre ANTARGAZ

Est destinée à tout nouveau client ayant signé un contrat de fourniture de gaz propane à usage domestique avec mise en place de réservoir et qui s'engage à installer une chaudière de la marque De Dietrich éligible à l'offre Zénitude Antargaz De Dietrich. Toutes les modalités et conditions de l'offre sont disponibles sur <https://www.antargaz.fr/aides-financieres-et-economies-d-energie/bons-d-entretien-chaudiere>

Ou contactez votre conseiller ANTARGAZ

0 805 509 509

Service & appel
gratuits

**RETROUVEZ L'ENSEMBLE DE NOS OFFRES
SUR www.antargaz.fr**

(1) Offre valable pour tout nouveau client Antargaz ayant souscrit un contrat de fourniture de gaz propane à usage domestique d'une durée de 5 ans avec mise en place d'un réservoir. Le montant de 300€ TTC correspond à 5 bons d'entretien chaudière d'une valeur unitaire de 60€ TTC. Le client bénéficie de la réduction de 60€ TTC au titre de l'entretien de sa chaudière chaque année sur la durée du contrat (soit 5 ans, 1 bon par an non cumulable).

(2) Virement effectué par De Dietrich sous un délai de 6 semaines : 80€ TTC pour l'achat d'une chaudière murale à condensation de la gamme Vivadens, 100€ TTC pour tout achat d'une chaudière murale à condensation de la gamme Evodens ou d'une chaudière sol gaz à condensation de la gamme Twineo ou 150€ TTC pour tout achat d'une chaudière sol gaz à condensation de la gamme Modulens G. Offre réservée aux particuliers pour l'achat et l'installation d'une chaudière murale ou sol gaz à condensation des gammes citées précédemment par un professionnel entre le 15 février 2020 et le 31 décembre 2021 dans le cadre de leur participation à l'opération Zénitude avec Antargaz. Offre réservée aux personnes résidant en France métropolitaine, pour un usage individuel et privé. Sont donc exclus de cette opération les professionnels, les personnes morales qu'elles soient de droit privé ou de droit public, les particuliers ayant même partiellement un usage professionnel des matériels ou de l'installation concernés, les travaux réalisés hors territoire métropolitain français, les travaux réalisés pour des immeubles collectifs. L'offre ne peut être accordée sur un autre modèle que ceux indiqués. Offre limitée à une seule participation par foyer, même nom, même adresse. Toute demande incomplète ne sera pas prise en compte. Frais d'envoi non remboursés. Offre non cumulable avec toutes les autres opérations commerciales De Dietrich en cours.

(3) La Prime Energie Maîtrisée (PEM) est destinée à tous les particuliers effectuant des travaux de rénovation énergétique qui entrent dans le cadre législatif et réglementaire des Certificats d'Économies d'Énergie. Les chaudières gaz THPE sont éligibles aux primes PEM dont les modèles De Dietrich présentés dans cette offre. Retrouvez toutes les informations sur <https://www.antargaz.fr/aides-financieres-et-economies-d-energie/primes-energie-maitrisee>. Les travaux peuvent être réalisés dans votre résidence principale, comme dans une résidence secondaire. Elle est versée par Antargaz sous forme de chèque bancaire libellé au nom de la personne qui a fait effectuer les travaux. Le chèque vous est envoyé 4 semaines après réception et validation de votre dossier complet par le service Prime Énergie Maîtrisée d'Antargaz.



ANTARGAZ SAS au capital de 7 749 159 euros – Immeuble Reflex – Les Renardières – 4, place Victor Hugo – 92400 Courbois – 572 126 043 RCS Nanterre
BDR THERMEA France S.A.S. au capital de 229 288 696 euros – Direction de la marque De Dietrich : 57 rue de la gare 67580 Mertzwiller
Conception graphique : Carine & Marcel

Cachet de votre professionnel